

THÉMATIQUE GÉNÉRALE DU SÉMINAIRE :

**L'ÉMERGENCE D'UNE *LEX CONSTRUCTIONIS* DANS LA MISE EN ŒUVRE
DES MARD APPLIQUÉS AUX GRANDS PROJETS D'INFRASTRUCTURES**

Dans un contexte de multiplication des projets complexes (construction, énergie, mines, infrastructures, etc.), la gestion des différends constitue un enjeu stratégique majeur pour les maîtres d'ouvrage, les entreprises de construction, les investisseurs et des spécialistes. Dans cette dynamique, l'AIADR organise un séminaire consacré à l'analyse de l'émergence d'une véritable *Lex Constructionis* dans la mise en œuvre des Modes Alternatifs de Règlement des Différends (MARD) appliqués aux grands projets d'infrastructures.

La thématique générale du séminaire est subdivisée en trois sous-thématiques :

Sous thématique 1 : **Les procédures devant les Dispute Adjudication Boards (DABs) entre entrepreneurs et maîtres d'ouvrage.**

Sous thématique 2 : **La place du droit OHADA dans l'architecture DAAB (qualification juridique, portée des décisions, limites).**

Sous thématique 3: **La pertinence des mécanismes de prévention des litiges dans le cadre des grands projets d'infrastructures.**

Ce séminaire sera animé par d'éminents spécialistes provenant de prestigieux cabinets d'avocats et d'expertises à forte dimension internationale : Me. Bernd Ehle (cabinet Lalive) interviendra sur la première thématique ; Me. Mohamed Sidiki Sylla (cabinet Sylla & Partners) interviendra sur la deuxième thématique et M. Thierry Linares (cabinet FTI Consulting) interviendra sur la troisième thématique.



Biographie de Me. Bernd Ehle

Bernd Ehle est associé au sein du cabinet LALIVE à Genève, où il se spécialise en arbitrage international. Il dispose d'une expérience de plus de cent procédures complexes menées sous les principaux règlements d'arbitrage et régies par des systèmes de droit civil et de Common law. Bernd Ehle intervient régulièrement comme conseil, arbitre ou membre de comités d'adjudication des différends (DAB), notamment dans des litiges impliquant des projets de construction, d'infrastructure et d'exploitation minière. Il est membre du Board of Directors du Kigali International Arbitration Centre (KIAC), de l'Arbitration Court du Swiss Arbitration Centre et du Conseil consultatif d'Africa Construction Law (ACL). Bernd Ehle est titulaire d'un doctorat en droit de l'Université de Heidelberg ainsi que d'un LL.M. obtenu à Northwestern University à Chicago.

Présentation du cabinet LALIVE



LALIVE (www.lalive.law) est un cabinet d'avocats international de premier plan, fondé en Suisse et reconnu pour son expertise en résolution des différends internationaux, en particulier en arbitrage commercial et d'investissement, contentieux civil et commercial, ainsi qu'en criminalité économique. Depuis ses bureaux à Genève, Zurich et Londres, le cabinet réunit près de 100 avocats de plus de 25 nationalités, habilités dans 20 juridictions et maîtrisant plus de 25 langues, lui permettant de traiter certains des contentieux transfrontaliers les plus complexes. Son expertise couvre notamment les secteurs de la construction et de l'infrastructure, de l'énergie et des technologies.



Biographie de M. Thierry Linares (FTI Consulting)

Thierry Linares dirige la pratique Construction au sein de l'équipe Forensic and Litigation de FTI Consulting, basée à Paris. Il a rejoint FTI Consulting en 2016, après avoir consacré l'essentiel de sa carrière professionnelle à de grands projets pétroliers, gaziers et d'infrastructures. Thierry dispose de plus de 20 ans d'expérience dans la gestion des différents volets du contrôle de projets (planification, coûts, variations), tant du côté des entreprises contractantes que des maîtres d'ouvrage. Lui-même et son équipe de 13 ingénieurs français possèdent une solide expérience dans l'analyse des retards et des coûts des projets de construction, fondée sur une approche technique rigoureuse. Thierry est intervenu à de nombreuses reprises en tant qu'expert délais et quantum dans des arbitrages ICC et est reconnu depuis 2018 par Who's Who Legal comme l'un des experts en conseil de premier plan au niveau mondial.
<https://whoswholegal.com/thierry-linares>
<https://fidic.org/fidic-president-details/80558>

Présentation du FTI Consulting



FTI Consulting est un cabinet de conseil international de premier plan, spécialisé dans l'accompagnement des organisations confrontées à des situations de crise, de transformation et à forts enjeux stratégiques. Présent dans 34 pays avec plus de 8 300 collaborateurs, le cabinet mobilise des experts reconnus pour intervenir sur l'ensemble du cycle de vie des projets, en particulier dans les domaines des actifs et des grands projets de construction. FTI Consulting offre des services intégrés allant du conseil stratégique, de la gestion de projets et des investissements, jusqu'à l'assistance en résolution de litiges, arbitrage et expertise indépendante en délais et coûts, en s'appuyant sur une expertise technique pointue, une approche rigoureuse et une solide expérience des contentieux internationaux.



Biographie de Me. Mohamed Sidiki Sylla

Maître Mohamed Sidiki Sylla est avocat d'affaires et associé gérant du cabinet Sylla & Partners, un cabinet d'avocats d'affaires à vocation internationale basé à Conakry (Guinée). Il a plus de 20 ans d'expériences et est spécialisé notamment en droit minier, financement de projets, arbitrage international et droit commercial, avec une expertise reconnue dans la gestion de mandats juridiques complexes pour des clients locaux et internationaux.

Il figure parmi les avocats classés dans le Band 2 du Chambers Global Guide pour la pratique du General Business Law en Guinée, ce qui reflète son expérience approfondie dans un large éventail de questions liées au droit des affaires et aux modes alternatifs de règlement des différends.

Présentation du cabinet Sylla & Partners



Sylla & Partners est un cabinet d'avocats d'affaires à vocation internationale, basé en Guinée, reconnu pour son expertise dans la gestion de dossiers juridiques et commerciaux complexes et pour proposer des solutions innovantes, pratiques et sur mesure à ses clients. Le cabinet combine une connaissance approfondie des spécificités locales avec des standards de qualité internationaux et travaille en français et en anglais, en collaboration avec des cabinets internationaux notamment pour des affaires en Guinée et dans la sous-région ouest-africaine. Il s'appuie sur une équipe de professionnels aux compétences variées couvrant des domaines tels que le droit minier, fiscal, des affaires, social, bancaire et des assurances, ainsi que le contentieux et l'arbitrage.